



Vill'infos

OCTOBRE 2020

Mairie de Villemandeur : 1bis avenue de la libération 02.38.07.16.70 - mail : [contact@mairie-villemandeur.fr](mailto:contact@mairie-villemandeur.fr) - site : [villemandeur.fr](http://villemandeur.fr)



Mesdames, Messieurs,

Les résultats des élections des 15 mars et 28 juin ont confirmé la liste Villemandeur ville d'avenir pour gérer notre commune.

C'est pour nous, élus, un socle de confiance et de légitimité, et plus encore de responsabilité.

Je tenais avant toute chose à remercier l'ensemble des habitants de Villemandeur qui se sont déplacés pour voter, démontrant ainsi leur intérêt pour notre ville et faisant ainsi vivre la démocratie dans notre commune.

Pour ce nouveau mandat je tiens également à remercier l'ensemble de mes collègues élus qui, par leur vote vendredi 3 juillet dernier, m'ont témoigné toute leur confiance en m'élisant pour la 3<sup>ème</sup> fois en qualité de Maire.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village pour ce nouveau mandat..

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien.

Dans cette nouvelle édition du Vill'Infos, vous découvrirez la composition du conseil municipal, avec toutes les commissions communales.

Je remercie donc cette nouvelle équipe à la communication qui est à mes côtés afin de rendre plus lisible le travail fait par le conseil municipal et surtout de vous en informer par divers types de communication.

Denise SERRANO

### Résultats élections :

Villemandeur ville d'avenir : 41.45%

Ensemble pour Villemandeur : 39.92%

Villemandeur avec vous : 18.63%



### RENTRÉE 2020

Malgré le contexte exceptionnel de la pandémie de COVID 19, le 1<sup>er</sup> septembre dernier tous les élèves et leurs enseignants se sont retrouvés en présentiel. Les 645 élèves (327 à l'école de Buisson , 318 à l'école des Catalpas) malgré la crainte légitime de certains, sont tous rentrés dans de bonnes conditions. Nous avons, dès début septembre, en concertation avec les deux directrices, appliqué un protocole sanitaire renforcé .

Idem pour la restauration scolaire, elle prépare plus de 400 repas par jour à base de produits locaux de préférence. Un menu végétarien est servi toutes les semaines ainsi qu'un menu bio.

**NOUVEAU** : l'espace famille via le site de la mairie , vous permet d'inscrire ou de désinscrire vos enfants à la restauration scolaire et à la garderie **24h à l'avance**.



### PERMANENCES DES ELUS :

- Mr Touratier : samedi matin sur rdv
- Mme Gadat-Kuligowski : sur rdv
- Mr Coulon : sur rdv
- Mme Pasquet : mercredi matin et sur rdv
- Mr Simon : mardi et jeudi 10h-12h sur rdv
- Mme Gannat : lundi matin 9h-12h ou sur rdv
- Mr Duport : lundi, mardi et vendredi  
à partir de 17h sur rdv

# LES COMMISSIONS

## COMMISSION TRAVAUX (VOIRIE, BÂTIMENT, GESTION DU PATRIMOINE) :

Mme Denise SERRANO  
Mr Claude TOURATIER  
Mr Jean Michel DEPOND  
Mme Brigitte GADAT-KULIGOWSKI  
Mr Jean-Claude LEMAIRE  
Mr Jean-François DUPORT  
Mme Audrey CHARLET  
Mr Laurent GUIRAUD  
Mr André PRIGENT  
Mr Daniel LOMBARD

## COMMISSION DU MONDE ASSOCIATIF ET ÉVÈNEMENTIEL :

Mme Denise SERRANO  
Mr Patrice SIMON  
Mme Michelle DE MEDTS  
Mme Sylvie MEUNIER  
Mme Fanny GANNAT  
Mr Bernard MAHE  
Mr Philippe MASSONNEAU  
Mme Fanny LEQUER  
Mr André PRIGENT  
Mme Catherine ADRIEN-CAMUS

## COMMISSION AFFAIRES FONCIÈRES ET URBANISME :

Mme Denise SERRANO  
Mr François COULON  
Mr Jean-Michel DEPOND  
Mme Josiane CANGE  
Mr Bernard MAHE  
Mr Claude TOURATIER  
Mr Jean-Claude LEMAIRE  
Mr Laurent GUIRAUD  
Mr André PRIGENT  
Mr Daniel LOMBARD

## COMMISSION DES AFFAIRES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILITÉ PUBLIQUE :

Mme Denise SERRANO  
Mr François COULON  
Mr Alain LINARD  
Mme Catherine LECONTE  
Mr Philippe MASSONNEAU  
Mme Michelle DE MEDTS  
Mr Éric PRIOU  
Mr André PRIGENT  
Mr Daniel LOMBARD

## COMPOSITION COMITÉ D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT) :

Titulaires :  
Mme Denise SERRANO  
Mr Jean-François DUPORT  
Mr Philippe MASSONNEAU  
Mr Éric PRIOU  
Suppléants :  
Mme Christine PASQUIER  
Mr Alain LINARD  
Mme Michelle DE MEDTS  
Mr Laurent GUIRAUD

## COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES :

Mme Denise SERRANO  
Mr Patrice SIMON  
Mme Josiane CANGE  
Mme Fanny GANNAT  
Mr Bernard MAHE  
Mme Christine PASQUET  
Mr François COULON  
Mme Fanny LEQUER  
Mme Denise DOUCET  
Mme Catherine ADRIEN-CAMUS

## COMMISSION ENVIRONNEMENT :

Mme Denise SERRANO  
Mr Claude TOURATIER  
Mr Bernard MAHE  
Mme Fanny GANNAT  
Mr Jean-Michel DEPOND  
Mr Philippe MASSONNEAU  
Mr Jean-Claude LEMAIRE  
Mme Fanny LEQUER  
Mr Éric PRIOU  
Mr Daniel LOMBARD

## COMMISSION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES RESSOURCES HUMAINES :

Mme Denise SERRANO  
Mme Brigitte GADAT-KULIGOWSKI  
Mme Alexandra SALIS  
Mr Alain LINARD  
Mme Josiane CANGE  
Mr Jean-Claude LEMAIRE  
Mme Elisabeth BELLOT  
Mme Adeline DUCHESNE  
Mme Denise DOUCET  
Mme Catherine ADRIEN-CAMUS

## Représentants du conseil municipal au Lycée Durzy :

Titulaire  
Mr Jean-François DUPORT  
Suppléant  
Mr Éric PRIOU

## CONSEILLERS MUNICIPAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION AMIVILLE :

Titulaires :  
Mme Denise SERRANO  
Mr François COULON  
Mme Fanny GANNAT  
Mr André PRIGENT  
Suppléants:  
Mme Sylvie MEUNIER  
Mr Jean-François DUPORT  
Mr Jean-Claude LEMAIRE  
Mme Catherine ADRIEN-CAMUS

## Représentant APPROLYS :

Titulaire  
Mme Fanny LEQUER  
Suppléant  
Mr Alain LINARD

## Représentant du conseil municipal au comité national d'action sociale (CNAS) :

Mme Adeline DUCHESNE

## COMMISSION APPEL D'OFFRES :

Titulaires :  
Mme Denise SERRANO  
Mme Josiane CANGE  
Mme Denise DOUCET  
Mr Daniel LOMBARD  
Suppléants :  
Mr Alain LINARD  
Mme Audrey CHARLET  
Mme Catherine LECONTE  
Mme Fanny LEQUER

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

Mme Denise SERRANO  
Mme Christine PASQUET  
Mr Jean-Michel DEPOND  
Mr Philippe MASSONNEAU  
Mr Jean-François MICHELAT  
Mr André PRIGENT  
Mme Catherine ADRIEN-CAMUS

## Conseiller municipal en charge des questions de défense au sein du conseil municipal de Villemandeur :

Mr Philippe MASSONNEAU

## COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE :

Mme Denise SERRANO  
Mr Jean-François DUPORT  
Mr François COULON  
Mme Audrey CHARLET  
Mme Alexandra SALIS  
Mr Jean-François MICHELAT  
Mme Fanny GANNAT  
Mme Fanny LEQUER  
Mme Adeline DUCHESNE  
Mme Catherine ADRIEN-CAMUS

## COMPOSITION COMITÉ TECHNIQUE (CT)

Titulaires :  
Mme Denise SERRANO  
Mr Jean-François DUPORT  
Mr Philippe MASSONNEAU  
Mr Éric PRIOU  
Suppléants :  
Mr Jean-Claude LEMAIRE  
Mr Alain LINARD  
Mme Michelle DE MEDTS  
Mr Laurent GUIRAUD

## Commission Communale des Services Publics Locaux (CCPL) :

Titulaire : Mme Denise SERRANO  
Suppléante : Mme Adeline DUCHESNE

## Commission Locale d'Évaluation des transferts de charges (CLETC) :

Titulaire : Mme Denise SERRANO  
Suppléante : Mme Adeline DUCHESNE

## Délégués du conseil municipal au conseil d'administration du collège Lucie Aubrac :

Titulaire : Mr Jean-François DUPORT  
Suppléante : Mme Fanny LEQUER

**COVID-19** : l'opération 1 masque offert par habitant menée par le CCAS a permis de distribuer près de 5000 masques en prévision du déconfinement qui a eu lieu le 12 mai. Des agents de la ville et les élus se sont mobilisés fortement au mois d'avril pour en assurer la distribution. La commune de Villemandeur a été la 1ère commune du Loiret à mettre en oeuvre cette opération.

Pour cela la commune a fait le choix de faire travailler en urgence une entreprise locale pour soutenir l'économie de notre territoire. Les protocoles sanitaires des écoles, de la halte-garderie, du RAM et des autres équipements et services ont permis ensuite une reprise progressive jusqu'à la rentrée de septembre.

La situation nous oblige cependant à rappeler l'importance des gestes barrières, lavez-vous régulièrement les mains, portez le masque et gardez vos distances pour vous protéger et protéger vos proches.



Les travaux d'aménagement du Centre-Bourg de Villemandeur sont achevés (avenue de la Libération, parking Chaintreau-Chambon et Espace de Centralité) et quelques nouveautés ont vu le jour :

- La mise en place de la première borne de recharge électrique sur la commune de Villemandeur Espace de Centralité afin d'accompagner le développement des véhicules électriques et d'une mobilité durable. 2 places sont réservées exclusivement à cet usage.
- L'instauration d'une zone bleue avenue de la Libération et sur l'espace de Centralité en concertation avec les commerçants afin de favoriser l'accès aux commerces du Centre-Bourg et limiter les « véhicules ventouses ».

ARRETE N° 2020\_0079 : « Article 1 : Les stationnements « zone bleue » sont institués à titre gratuit à durée limitée et contrôlés par disque du lundi au samedi de 8h00 à 19h00. Pendant ces périodes, il est interdit de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à 2 heures à compter de l'heure d'arrivée de ce véhicule. Ne sont pas concernés les dimanches et jours fériés. Dans cette zone, les stationnements sont interdits hors emplacements matérialisés. »

- L'aménagement de parkings en pavés béton. Dans la continuité de la création du parking de l'Ecole du Buisson, les parkings Chaintreau-Chambon et de l'Espace de Centralité sont en pavés béton. Le choix de ce revêtement relève de considérations écologiques. En effet ce revêtement limite l'imperméabilisation des sols et permet une bonne gestion des eaux pluviales, une partie de celles-ci pouvant s'infiltrer directement dans le terrain.



### VILLEMANDEUR VILLE D'AVENIR (DENISE SERRANO)

Ce Vill'Infos est consacré à la présentation du conseil municipal dont la composition résulte du scrutin du 28 juin 2020.

J'ai tenu à ce que les nouvelles et nouveaux venu-e-s soient présentés afin que vous les connaissiez mieux. Vous constaterez combien cette assemblée municipale, que je m'honore de présider, est riche de compétences, d'idées, d'envies, et de talents.

Nous avons la certitude que ce conseil, très représentatif de notre commune et de ses habitants, va faire du bon travail en étant à l'écoute des attentes des Mandorais. Nous associons dans ce commentaire les membres de la majorité comme ceux de la minorité.

Dans chaque commission communale, la proportionnelle a été respectée en fonction des résultats électoraux, de même pour l'A.M.E., qui compte 41 représentants pour Villemandeur donc 5/6<sup>ème</sup> pour la majorité et 1/6<sup>ème</sup> pour la liste Ensemble pour Villemandeur.

Notre Ville, c'est notre avenir, et nous continuerons à faire de Villemandeur, une commune où il fait bon vivre.

### ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR (ANDRÉ PRIGENT)

MERCI pour votre confiance lors de ces élections inédites.

27 voix nous séparent de la victoire et ne nous permettent malheureusement pas d'être représentés au conseil municipal à la hauteur de vos votes...

Mais grâce à vous, nous sommes désormais 6 conseillers municipaux présents à TOUTES les commissions municipales, groupes de travail, conseils d'administration du collège et du lycée

Être partout c'est essentiel et nous revendiquons notre droit à plus de représentativité à l'Agglomération.

Nous vous ferons entendre et vous défendrons : Villemandeur suffoque sans médecins pendant que l'équipe en place fait l'autruche ? C'est non !

Les projets de logements sociaux fleurissent mais Villemandeur peut-elle sereinement absorber ce flux de population ? Notre zone d'activité dépend de l'AME mais devons-nous l'abandonner aussi simplement ?

EPV c'est une adresse mail ensemblepourvillemandeur@gmail.com et une adresse postale : 39 rue Thomas Barreau 45700 Villemandeur. Nous sommes là pour vous !

### VILLEMANDEUR AVEC VOUS (CATHERINE ADRIEN-CAMUS)

En juin dernier, vous nous avez accordé votre confiance en votant pour la liste Villemandeur avec Vous. Nous vous en remercions. Nous serons à votre écoute pour améliorer la qualité de vie de notre commune.

Notre priorité absolue concerne le cabinet médical. Un médecin est parti en retraite, un autre va bientôt partir. Nous souhaitons la mise en place d'un cabinet médical municipal, avec un secrétariat géré par la mairie et des médecins salariés qui se consacreront intégralement aux soins. Seul ce type de cabinet peut faire venir de nouveaux médecins, notamment des jeunes. Ce cabinet peut fonctionner en partenariat avec les médecins salariés par la région, et des médecins libéraux qui souhaiteraient s'associer.

Il faut faire vite et nous serons très attentifs sur ce dossier si important pour la santé de tous, surtout en période de pandémie. Notre commune doit retrouver une meilleure offre de soin pour le bien-être de tous.